

PÔLE FRANCE JUDO MARSEILLE

4, rue Ranque - Le Massilia - 13001 MARSEILLE ☎ 04.91.50.83.38. Email : LIGUE Judo PACA <contact@judo-paca.com>

Entraîneur et responsable Pôle France : **Philippe BLANQUET** : ☎ 07.61.43.49.67 - Email : philippe.blanquet428@orange.fr

Entraîneur Pôle France : **Amina ABDELLATIF** : ☎ 06.27.49.25.36 - Email : amina.abdellatif@gmail.com

POLE FRANCE SCOLAIRE MIXTE

► LYCEE SAINT EXUPERY :

529 chemin de la Madrague - Ville - 13326 Marseille
Cedex 15

☎ 04.91.09.69.00. Coût de l'internat : 1 800 € par année

Seconde : LV1 : Angl. - All et LV2 : Ital. - Esp - All - Angl.

Premières et Terminales : toutes sections selon les spécialités.

BTS, CPGE et DSAA :

Assistant de gestion PME - PMI -

Communication- Design Graphic - Négociation relations clients - Prépa H.E.C Eco et Commerce Option Scientifique.

FCIL : prépa concours infirmiers.

► LYCEE LA CALADE :

430 chemin de la Madrague - Ville - 13015 Marseille

☎ 04.91.65.86.50. Coût de l'internat : 1800 € par année (au Lycée St Exupéry)

CAP : Métiers de la mode-vêtement flou, Employé de vente spécialisé.

Pôle Mission Insertion : DAQ (dispositif d'accès à la qualification)

BAC Professionnel en 3 ans :

- Gestion Administration.
- Métiers de la mode-Vêtement.
- Commerce mention Européenne Espagnol
- Accueil relation et usagers mention Européenne Anglais

POLE FRANCE UNIVERSITAIRE

(AMU - DRJSCS - CROS - CRSU) :

Aménagement du cursus de formation - Tutorat Académique - Dates d'examens décalés si nécessaire - Aides dans la recherche de financements - Suivi de formations.

► **Université AIX - MARSEILLE (AMU)**

Une cellule Haut-Niveau est chargée de la mise en œuvre de la convention « haut niveau » signée le 10 Juillet 2013 par l'Université d'Aix-Marseille, la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, le Comité Régional Olympique et Sport et le Comité Régional du Sport Universitaire. Cette convention prévoit un dispositif d'aide à la

performance permettant à chaque étudiant sportif de haut niveau (c'est-à-dire listé sur les listes ministérielles) de mener de front le double projet (sportif et académique). Ces aménagements concernent tous les étudiants sportifs de haut niveau quelle que soit la composante (droit, gestion, sciences, sciences du sport, ...) dans laquelle ils effectuent leurs études.

Pour toute demande de renseignements contacter la cellule « haut niveau » : (isabelle.dimeglio@univ-amu.fr).

Principales dispositions :

La charte prévoit la mise à disposition d'un référent académique qui assurera le suivi de l'étudiant et qui le renseignera sur les possibilités d'aménagements dont il pourra bénéficier.

Tout judoka doit, dans la mesure du possible représenter l'AMU dans les compétitions sportives universitaires.

Contrat pédagogique personnalisé :

Chaque étudiant sportif de haut niveau disposera d'un contrat pédagogique personnalisé prenant en compte les contraintes spécifiques qu'il rencontre (participation à des entraînements, compétitions, ...). Les aménagements peuvent concerner des règles d'assiduité particulières, des sessions d'examen décalées...Ce contrat pédagogique sera flexible et ré ajustable en cours d'année.

Logement et alimentation :

Les partenaires (DRJSCS et CROS en particulier) s'engagent à aider l'étudiant de manière à lui permettre de disposer de différents types d'aides (bourses, accès au logement facilité).

FORMATION LIGUE PACA DE JUDO

► **Formation spécifique judo** : CQP et BPJEPS.

Responsable : Laurent DEL COLOMBO (tel : 06.32.54.22.08)

Journées de regroupement obligatoire sur le Pôle :

Masculins et Féminines: 2 et 3 Avril 2019 (Accueil au lycée St Exupéry) convocation à l'issue des inscriptions sur l'extranet.